

Swiss santé, les formules principales

Jusqu'à 65 ans (inclus)

souscription sans questionnaire de santé

Formule Principale	1	2	3	4	5	6	7
Hospitalisation et Maternité							
• Frais de séjour	100 %	100 %	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
	en secteur conventionné						
	100 %	100 %	150 %	200 %	200 %	250 %	300 %
	en secteur non conventionné						
• Chirurgie • Anesthésie • Obstétrique	100 %	150 %	150 %	200 %	200 %	250 %	300 %
• Forfait hospitalier	durée illimitée	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
• Chambre particulière	durée illimitée		frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
	en secteur conventionné						
	en secteur non conventionné		32 €/j	32 €/j	32 €/j	32 €/j	51 €/j
• Lit d'accompagnant	durée illimitée		21 €/j	21 €/j	21 €/j	26 €/j	31 €/j
	pendant 15 jours						
• Transport du malade	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
• Hospitalisation à domicile	100 %	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %	300 %
• Forfait naissance - adoption/enfant			92 €	179 €	179 €	179 €	205 €
Dentaire							
• Dentaire remboursé par la Sécurité sociale : soins, prothèses, orthodontie	100 %	100 %	150 %	200 %	250 %	300 %	400 %
	+ Bonus fidélité :	+ 25 % après 2 ans	125 %	125 %	175 %	225 %	275 %
		+ 50 % après 4 ans	150 %	150 %	200 %	250 %	300 %
• Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale y compris implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie	forfait/an/bénéficiaire			205 €	205 €	256 €	308 €
• Plafond pour l'ensemble du poste dentaire/an/bénéficiaire	1 ^{ère} et 2 ^e années					1 025 €	1 538 €
	années suivantes					2 050 €	2 563 €
Optique							
• Verres et montures + lentilles remboursées par la Sécurité sociale	100 %	100 %	150 %	200 %	250 %	300 %	400 %
+ un forfait évolutif/an/bénéficiaire,	1 ^{ère} et 2 ^e années	51 €	92 €	133 €	159 €	179 €	205 €
y compris pour lentilles non remboursées	après 2 ans	76 €	117 €	158 €	184 €	204 €	230 €
	après 4 ans	101 €	142 €	183 €	209 €	229 €	255 €
+ forfait sup. pour corrections > 6 dioptries ou verres progressifs-multifocaux				+ 51 €	+ 103 €	+ 128 €	+ 154 €
+ forfait sup. chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie)				+ 100 €	+ 115 €	+ 130 €	+ 180 €
Honoraires							
• Médecins, dont homéopathes, acupuncteurs, phytothérapeutes	100 %	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %	300 %
• Auxiliaires médicaux, laboratoires	100 %	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %	300 %
• Ostéopathes, chiropracteurs, diététiciens non remboursés par la Sécurité sociale							
	5 consultations maxi/an	28 €	28 €	28 €	28 €	28 €	28 €
	par consultation						
• Imagerie, radiologie, échographie	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
• Actes de spécialité : ATM (actes techniques médicaux)	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
Pharmacie							
• Médicaments et homéopathie remboursés par la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
• Pharmacie non remboursée : sur prescription, remboursement des vaccins, contraceptifs, médicaments	Forfait/an/bénéficiaire	30 €	30 €	50 €	50 €	70 €	70 €
Prestations diverses							
• Cures thermales - Dépenses remboursées par la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
+ Forfait/an/bénéficiaire			133 €	159 €	179 €	205 €	256 €
• Prothèses et appareillage auditif, orthopédique...	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
+ prothèses capillaires remboursées par la Sécurité sociale :	forfait/an/bénéficiaire		51 €	51 €	103 €	103 €	103 €
+ appareils auditifs :	forfait/an/bénéficiaire		159 €	185 €	205 €	256 €	333 €
Prévention et services							
• Forfait Prévention - dépenses de prévention non remboursées par la Sécurité sociale	104 €	104 €	104 €	104 €	156 €	156 €	156 €
Prise en charge dans la limite d'un forfait/an/bénéficiaire, de 50 % des dépenses réalisées parmi une liste d'actes de prévention et de dépistage (cf. p.5)							
• Assistance : - assistance au quotidien	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
- aide à la médiation* en cas d'erreur ou de négligence médicale	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
• RDV Pharmaceutique	Remboursement d'une consultation à 10 € par an**						
• Carte Blanche	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Remboursement de frais d'obsèques à hauteur de*							
	513 €	513 €	513 €	513 €	513 €	513 €	718 €
Renfort optique dentaire							
• A : + 25 € optique + 25 % dentaire remboursé	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui
• B : + 50 € optique + 50 % dentaire remboursé	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui

* hors Madelin

** Renseignements auprès de Carte Blanche

Prestations en pourcentage des bases de remboursement de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

Conformément à la législation en vigueur, restent à la charge des assurés : la contribution de 1 €/acte médical, les franchises de 0,50 €/boîte de médicaments et acte d'auxiliaires médicaux et de 2 €/transport.